



# COMITE DE DÉFENSE DES HÔPITAUX DE PROXIMITE DES ARDENNES

*Membre de la Coordination Nationale  
des Comités de Défense des Hôpitaux et Maternités de Proximité*

**Contact :**

[collectifhcharleville@gmail.com](mailto:collectifhcharleville@gmail.com)

**Blog**

<http://sauvegardehopital.over-blog.com/>

**Facebook :**

[defensehopitauxproximiteardennes](https://www.facebook.com/defensehopitauxproximiteardennes)

Le 13 mars 2023

## **Maternité de Sedan : chut, on ferme, mais il ne faut pas le dire !**

Silence radio des autorités en ce qui concerne l'avenir de la maternité de Sedan : l'ARS laisse pourrir la situation en ne faisant rien malgré ses promesses du 27 février et la direction du Centre Hospitalier confirme que la maternité fonctionne tout en préparant en catimini la fermeture. Les personnels des services concernés connaîtront leur nouvelle affectation le 13 mars. Quel mépris pour ces soignants ! Quel mépris pour les futures mamans qui ont besoin de sérénité !

Le rapport du Pr Ville sur les maternités vient à point nommé pour donner une caution scientifique à cette fermeture comme à beaucoup d'autres en France, d'autant plus que l'application de la loi RIST qui limite le recours à des médecins intérimaires à partir du 1<sup>er</sup> avril va mettre en difficulté de nombreuses maternités, comme d'ailleurs des services d'urgence. Si la limitation des revenus des intérimaires est légitime, elle est utilisée par le gouvernement pour fermer des services, car il n'a sciemment pas pris les mesures préalables qui s'imposaient : éviter la fuite des médecins hospitaliers vers l'intérim en ne rapprochant pas leurs revenus de ceux du privé et en continuant à les harceler avec une gestion tournée vers la rentabilité et non l'humain.

Le rapport sur les maternités qui a fuité dans la presse est beaucoup plus politique que scientifique. Il propose comme solutions de poursuivre et d'intensifier les mesures mises en œuvre depuis plus de 20 ans et accentuées par le premier quinquennat d'E. Macron qui ont conduit à la catastrophe sanitaire actuelle : le regroupement dans les gros centres des services hospitaliers actifs et l'abandon de la proximité au secteur libéral dont on sait pourtant que structurellement il n'est pas fait pour répondre aux besoins, comme peut le faire un service public, assurant une présence égalitaire dans tous les territoires et sa permanence 24h/24 et 7 jours sur 7.

A lire le rapport, les maternités manquent de sage-femmes car elles les quittent. Il ne propose rien moins qu'un appel d'air en leur proposant plus de travail en libéral !

La sécurité, ce n'est pas la sécurité juridique des soignants entre l'heure de l'entrée à la maternité et la sortie, mais la sécurité globale des premiers jours de la grossesse aux semaines qui suivent l'accouchement et donc la possibilité d'accès rapide à une prise en charge. La gradation des maternités existe déjà pour orienter les femmes ayant un problème particulier vers les maternités les mieux équipées et les progrès permettent de plus en plus d'anticiper les difficultés. La remise en cause par le Pr Ville de la compétence des professionnels exerçant dans les petites structures est d'une particulière mauvaise foi de la part d'un professeur de CHU pratiquant les accouchements avec dépassement d'honoraires à 2000 € l'accouchement.

La fermeture de la maternité de Sedan, de son service de surveillance continue et la réduction du service de pédiatrie mettrait en danger la population du Sedanais, de l'Yvois, de toute une partie de l'Argonne et du nord meusien. C'est un abandon par la République de ces territoires, un non sens en terme d'aménagement du territoire.

Le comité de défense des hôpitaux de proximité des Ardennes appelle les élus de ces territoires à amplifier leur exigence du maintien à Sedan de tous les services nécessaires à la sécurité de la population.